

séance du CONSEIL DE FACULTE DU 12 octobre 2006

séance du CONSEIL DE FACULTE DU 12 octobre 2006		
Présents	Excusés	Procès-verbal
Corps professoral : 11 suppléants : 3 Corps intermédiaire : 4 suppléants : 1 Etudiants : 3 suppléants : 0 PAT : 2 suppléants : 2 Ex officio : 5 Procès-verbal : Corine Jeannin	H. Bounameaux, P. Meda, M. Richter C. Menache Starobinski, C. Van Delden, M. Foti, W. Habre, M. Walter-Menzinger J. Salamun A. Chappuis, J. Piccand C. Le Coultre, E. Arm	13 octobre 2006 version 1 Prochaine séance : A fixer
N.	OBJET	PROBLEMATIQUE - SUITE / DECISION
1	Election du Président du Conseil de Faculté, candidat annoncé : Dr J.-A. Romand	J.-A. Romand rappelle son cursus professionnel et présente le programme pour l'année 2006-2007 : la Relève académique et la Promotion académique des femmes dans la Faculté ; le rapport sur l'Université (T. Béguin) ; l'Enseignement sous forme de la stratégie ; le Master certificat ; le Budget ; l'Evolution sur la recherche clinique avec la nouvelle Loi (impact, etc.). Les membres sont invités à lui transmettre les autres éventuels sujets qu'ils souhaiteraient aborder. J.-A. Romand est élu Président du Conseil de Faculté par 23 oui et 1 abstention.
2	Modifications du Certificat de formation continue en informatique médicale	A. Geissbühler mentionne que le certificat doit être modifié pour être conforme à « Bologne » et aux crédits ECTS. Le service de formation continue de l'université a vérifié le règlement et les montants. Le Collège des Professeurs a approuvé à l'unanimité les modifications (67 oui). Les modifications sont acceptées par 22 oui, 0 non et 1 abstention.
3	Adoption du procès-verbal de la séance du 12 avril 2006	Le PV est adopté à l'unanimité.
4	Ordres du jour de la séance du Collège des professeurs du 3 juillet et 18 septembre 2006.	<u>3 juillet</u> : le Doyen précise à un membre qu'il ne faut pas confondre le rapport IURST qui concerne la succession de P. Rey avec la succession de A. Morabbia. La commission de structure a transmis un pré rapport au Doyen. Il sera présenté lors d'une prochaine séance du Collège des professeurs. <u>18 septembre</u> : pas de questions.

5	Informations du décanat	<p>1. Démission du Rectorat en juillet 2006. Nouveau Rectorat 2006-2007 (Jacques Weber, Recteur, Anik de Ribaupierre, Jean Kellerhals et Charles Bader, Vice-recteurs, Robert Roth et Jean-Louis Carpentier, doyens délégués) mis en place par le Conseil d'Etat. Le Doyen a accepté cette fonction par civisme. Cette fonction lui prendra environ 20% de temps supplémentaire.</p> <p>2. Il est clair que sa fonction de Doyen est celle qui lui tient le plus à cœur et qu'il n'a aucunement l'intention de briguer un poste au Rectorat. Th. Harding, Doyen d'âge des directeurs des départements, a reçu le feu vert pour mettre en route la procédure de nomination du Doyen 2007-2011.</p> <p>3. Le Conseil d'Etat a mis en place une commission extérieure à l'Université présidée par Madame Ruth Dreifuss et dont le mandat est de réfléchir à une nouvelle Loi sur l'Université et à une plus grande autonomie de l'Institution. Des propositions concrètes devront être données. Le rapport de cette commission sera rendu le 30 mars 2007.</p> <p>4. M. Thierry Beguin continue son enquête avec un mandat élargi, il doit vérifier l'utilisation des sources de financement de la recherche médicale à Genève, examiner les procédures pénales, enquêter sur les suppléments de salaire et les rachats de caisse de pension en faveur des chefs de service des HUG professeurs à l'Université, vérifier les allégations concernant les conditions de travail des assistants et vérifier la situation des professeurs ordinaires sur leurs éventuels enseignements dans d'autres universités. Remise du rapport le 30 novembre.</p> <p>5. Deux nouveaux audits : Audit 2006 « remboursements pour les frais de repas, déplacements et réceptions en 2005 » fait ressortir une amélioration par rapport à 2003 mais il met toujours en évidence deux sortes d'irrégularités : une majorité d'irrégularités formelles et une faible proportion d'irrégularités plus graves qui continuent à être investiguées. Cet audit sera mis à disposition à l'ensemble de la communauté universitaire fin novembre. Audit croisé HUG/Faculté de médecine, demandé par P.-F. Unger, relatif aux personnes disposant de comptes au sein des deux institutions a porté sur un total de 2,4 Mios. Quelques irrégularités ont été identifiées et sont également en cours d'analyse. Six personnes sont concernées et le montant total de ces anomalies se monte à frs 6'000. --. Les cas mentionnés dans les audits seront transmis au Procureur général et lui sera en charge de prendre les mesures qu'il pensera adéquat. Un membre du Conseil de Faculté souhaite que l'Université présente officiellement ses excuses aux personnes mises en cause et innocentées.</p> <p>6. Le nouveau Rectorat a convaincu C. Beer que la nouvelle fonction de professeur assistant soit sortie de la révision générale du statut du corps enseignant.</p>
---	-------------------------	---

7. Situation de la Neurochirurgie :

Depuis 1994 le Pr N. de Tribolet se rendait sur les 2 sites Vaud et Genève comme chef de la Neurochirurgie, mais il avait de moins en moins de temps pour sa fonction de chirurgien.

Lausanne décida de nommer le Pr Villemure comme chef de service à Lausanne estimant que le Pr de Tribolet était plus présent à Genève qu'à Lausanne.

Mais l'association VD/GE souhaitait créer un département hospitalo-universitaire romand de neurochirurgie, la neurochirurgie fonctionnelle à Lausanne et la neurochirurgie vasculaire à Genève => échec total.

Un appel d'offres avait été lancé et l'identification de candidats potentiels à la succession de N. de Tribolet avait été faite dans le cadre de la commission de structure. Une commission de nomination proposait la nomination du Docteur Carlo Schaller, primo loco et des Docteurs Luca Regli et Adrien Merlo secundo loco parallèlement une commission lausannoise a travaillé sur la repourvue d'un poste analogue à Lausanne suite à la démission du Professeur Villemure.

L'association VD-GE, plus particulièrement les conseillers d'Etat en charge de la santé et de l'éducation sur les deux cantons, ont décidé la mise en place d'une commission paritaire VD/GE présidée par les deux doyens ayant pour mandat de choisir un seul chef de service pour les deux sites avec associés. La commission a conclu que ce scénario était voué à l'échec. Suite à la réunion du comité VD/GE, le comité a été sensible aux arguments en défaveur de la chefferie unique et il a demandé aux deux doyens de réunir les deux candidats (primo loco) de chaque site et de leur demander s'il leur serait possible d'effectuer une répartition des activités spécialisées entre les deux sites et d'envisager une chefferie d'une structure romande en alternance pour Genève et Vaud.

Les conseillers d'Etat de Lausanne se sont opposés à cette conclusion mentionnant que le mandat n'avait pas été respecté et ont décidé de rencontrer eux-mêmes les candidats pour faire ce choix.

Le comité de l'association VD/GE s'est réuni et a décidé de faire une proposition constructive aux 4 conseillers d'Etat. Avec mise ensemble de Levivier et de Schaller en leur demandant d'établir une répartition des activités neurochirurgicales entre Genève et Vaud.

La proposition était très enthousiasmante avec une bonne répartition et une harmonieuse entente.

Les radiologues genevois n'ont pas été satisfaits, mécontents de la venue de la neurochirurgie vasculaire à Genève. Ils ont donc fait changer l'avis de M. Levivier et lors de la proposition devant les conseillers d'Etat, les candidats ont dit qu'ils avaient été « forcé » à établir cette répartition.

Après concertation le Conseil d'Etat a décidé de prendre M. Levivier comme seul chef responsable du réseau lémanique.

Une pétition au sein du collège des chefs de services sera adressée au Président de DES.

L'Université de Genève doit réagir.

6	<p>Nomination des Vice-doyen et Vice-doyen associé ad intérim Panteleimon Giannakopoulos, Vice-doyen Laurent Bernheim, Vice-doyen associé</p>	<p>Le Doyen rappelle que le Bureau décanal est composé de trois vices-doyens associés au maximum ; les vices-doyens comme le doyen doivent être professeurs ordinaires. Laurent Bernheim a été choisi pour remplacer Charles Bader pour le volet Enseignement. Le Doyen précise que Charles Bader, nommé Vice-recteur pour une période intérimaire de 10 mois, a clairement dit qu'il ne souhaitait pas continuer cette fonction au-delà de juillet 2007. Au Collège des Professeurs du mois de septembre : - La désignation du Pr Panteleimon Giannakopoulos est acceptée par 57 oui, 9 non, 2 abstentions, - La désignation du Pr Laurent Bernheim en tant que Vice-doyen associé est acceptée par 72 oui, 0 non, 0 abstention au.</p> <p>L'élection du Vice-doyen Panteleimon Giannakopoulos est acceptée par 17 oui, 4 non, 1 nul et 2 abstentions (vote à bulletin secret). L'élection du Vice-doyen associé Laurent Bernheim est acceptée par 23 oui, 0 non et 1 abstention. (vote à bulletin secret).</p>
7	<p>Modifications du règlement du Diplôme de formation continue en thérapie de famille</p>	<p>F. Ferrero présente les modifications de l'organisation du diplôme. (cf document sur le site du CdF) Le Collège des professeurs ont approuvé les modifications à l'unanimité lors de sa séance du mois de septembre 2006. Les modifications du diplôme ont été acceptées par 22 oui, 0 non, 0 abstention (vote à bulletin secret).</p>
8	<p>Direction du département Physiologie cellulaire et métabolisme (PHYM) Candidat annoncé : Pr N. Demaurex</p>	<p>Le Président informe que le Collège a voté ce point par correspondance et l'a accepté par 111 oui, 4 non et 6 abstentions. N. Demaurex salue le Pr Paolo Meda directeur du département de 2002 à 2006. N. Demaurex est âgé de 43 ans, il a effectué son MD, Ph.D à Genève, ses thèses au sein des Maladies infectieuses (D. Lew), son Post-Doc à Toronto, Canada (S. Grinstein), il a été boursier Cloëtta, au département de Physiologie (Genève) et depuis 2003 est Professeur adjoint dans le département PHYM. Il enseigne la Physiologie rénale, est responsable des examens QCM de 2e année, et ses recherches se portent sur la signalisation cellulaire. Il gère la partie administrative de la Bioimagerie qui regroupe 3 personnes. Un bureau de direction se réunit hebdomadairement pour s'occuper de la gestion courante, ce groupe est formé du « Directeur », de Pierre Cosson et de Pierre Maechler. Le futur du département est composé d'un poste « Biologie Tissulaire » courant 2007 et des postes « Métabolisme » pour 2009-2010 suites à divers départs à la retraite. N. Demaurex et P. Maechler ont l'intention de faire un tournus (tous les 4 ans) pour ce poste de directeur de département. L'élection du directeur du Département PHYM est acceptée à l'unanimité par 24 oui (vote à bulletin secret).</p>
9	<p>Divers</p>	<p>Néant.</p>

